

## **Lundi 02 MAI 2016**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 02 mai deux mille seize (2016), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Isabelle Plante	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2
Pascal Lessard	siège no 3
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil formant quorum.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général est présent à la séance.

**085-05-16**

### **Adoption de l'ordre du jour**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2016.
3. Correspondance :
  - 1) MAMOT : Appel 9-1-1.
  - 2) MAMOT : Subvention pour la Fête du 100<sup>ième</sup> de Sainte-Angèle-de-Prémont.
  - 3) Gouvernement du Québec : Cabinet du premier ministre.
  - 4) MRC de Maskinongé : Acceptation de la demande d'aide pour la bibliothèque.
  - 5) Mario Ducharme : Visite d'inspection de l'Hôtel de Ville.
  - 6) MTMDET : Programme d'aide à l'entretien réseau local.

- 7) Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) :  
Confirmation de la programmation des travaux proposés.

**4. Période de questions**

**5. ADMINISTRATION**

- 1) Adoption des dépenses.
- 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 02 mai 2016.
- 3) Avis de motion pour règlement sur la circulation des chiens.
- 4) Adoption du règlement 271-16 sur les appels 9-1-1.
- 5) SAUVETAGE L'ARANÉA : résolution de félicitations.
- 6) Lègue de patrimoine : mandat et budget.
- 7) Édifice municipal : Mandat à l'ingénieur.
- 8) Rapport financier : demande d'extension au MAMOT.
- 9) Les journées de la Culture : Invitation à faire connaître la culture.
- 10) Rapport financier Aqueduc de Grand Pré.
- 11) Fêtes du 100<sup>ième</sup> : Approbation de budget pour la salle Ferme Nouvelle France.

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 1)

**7. TRANSPORT/VOIRIE**

- 1) Drone Expert : Offre de services.
- 2) Maxime Carrier, Groupe VRSB : Offre de services Carrières et sablières.
- 3) Chemins municipaux : Mandat à l'Ingénieur.

**8. URBANISME**

1. Adoption des règlements d'urbanisme : Mandat au Service d'aménagement de la MRC de Maskinongé.

**9. ENVIRONNEMENT**

- 1) OBVRL : Demande de rencontre en rapport avec le plan directeur de l'eau.

**10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE**

- 1) Bibliothèque municipale : Budget pour travaux.

**11) AFFAIRES NOUVELLES :**

- 1) Épuration des archives municipales : Offre de services.
- 2) Fête au Village : organisation de la journée.
- 3) INFOTECH : Formation 2016 logiciel informatique.
- 4) Demande de soumission pour ouverture des chemins d'hiver.
- 5) Traçage des lignes.

12) Période de questions

13) Clôture de la session

**086-05-16**

**Approbation du procès-verbal du 04 avril 2016**

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance du 04 avril 2016.

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Plante appuyé et résolu que le procès-verbal de la séance du 04 avril 2016 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Correspondance**

**087-05-16** Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

- 1) MAMOT : Appel 9-1-1.
- 2) MAMOT : Subvention pour la Fête du 100<sup>ième</sup> de Sainte-Angèle-de-Prémont.
- 3) Gouvernement du Québec : Cabinet du premier ministre.
- 4) MRC de Maskinongé : Acceptation de la demande d'aide pour la bibliothèque.
- 5) Mario Ducharme : Visite d'inspection de l'Hôtel de Ville.
- 6) MTMDET : Programme d'aide à l'entretien réseau local.
- 7) Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) : Confirmation de la programmation des travaux proposés.

La mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **ADMINISTRATION**

**088-05-16** **Adoption des dépenses.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201600169 à 201600210 inclusivement totalisant un montant de 47 399.47\$ et les salaires de avril 11 306.72\$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**089-05-16** **Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 31 mars 2016.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 30 avril 2016.

La mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**090-05-16** Avis de motion est donné par Madame la conseillère Murielle L. Lessard qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire ou extraordinaire un règlement sur la circulation des chiens ainsi que le coût de chaque licence

de chiens émises sur le territoire de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. De plus, considérant que chacun des membres du conseil a en main une copie du règlement, une dispense de lecture est faite pour l'adoption du règlement.

**091-05-16**

**Adoption du règlement 271-16 sur les appels 9-1-1.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du projet de règlement sur les appels 9-1-1 et après lecture de celui-ci, le conseil adopte le règlement 271-16.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**092-05-16**

**L'ARANÉA : résolution de félicitations.**

Il est résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont félicite l'entreprise SAUVETAGE L'ARANÉA accrédité par l'École nationale des pompiers pour son expansion dans le domaine de la formation pour le sauvetage en tout genre. La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont est fière d'avoir sur son territoire une entreprise comme SAUVETAGE L'ARANÉA qui se perfectionne d'année en année dans le but de former des travailleurs pour la sauvegarde de la population.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**093-05-16**

**Lègue de patrimoine : mandat et budget**

Considérant que la municipalité désire faire fabriquer un monument à la mémoire des premiers fondateurs de Sainte-Angèle-de-Prémont, dans le cadre du 100<sup>ième</sup> anniversaire de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Considérant que mandat doit être donné pour la confection de ce monument et qu'un budget doit être voté pour un montant approximatif de 5000\$ à 7000\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance des documents déposés à la table du conseil en rapport avec les considérants ci-haut mentionnés. D'autre part, le conseil donne mandat à Jean Boucher de monuments Boucher pour la fabrication et lettrage du texte devant être inscrit des deux côtés de ce monument. De plus, le conseil vote un montant de l'ordre de 5000\$ à 7000\$ pour la fabrication, le lettrage et l'installation de ce monument dans le parc municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont. L'endroit sera déterminé ultérieurement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**094-05-16**

**Édifice municipal : Mandat à l'ingénieur.**

Considérant que des travaux de finition extérieure de l'édifice municipal au 2451 rue Camirand sont devenus nécessaires afin de restaurer la bâtisse.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate l'ingénieur Monsieur Ghyslain Lambert afin de préparer le devis pour le recouvrement de la bâtisse du 2451 rue Camirand, en clabord afin de terminer les travaux de restauration.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**095-05-16**

**Rapport financier : demande d'extension au MAMOT.**

Considérant que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe ne peuvent être présentés et déposés pour le 30 avril, conformément à l'article 176.2 du Code municipal;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont demande au Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire un délai jusqu'au 6 juin 2016 afin d'adopter et de transmettre le rapport financier et le rapport du vérificateur externe au MAMOT.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**096-05-16**

**Les journées de la culture.**

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Plante appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la correspondance déposée par l'Association Les Journées de la Culture pour la proclamation du 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016 pour faire connaître les trésors sur le territoire de Sainte-Angèle-de-Prémont. D'autre part, le conseil en prend connaissance et transfère le tout à la bibliothèque municipale.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**097-05-16**

**Rapport financier Aqueduc de Grand Pré.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier de la Régie de Grand Pré.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**098-05-16**

**Fêtes du 100<sup>ième</sup> : Approbation de budget pour la salle Ferme Nouvelle France.**

Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont désire réserver la salle de Ferme Nouvelle France pour ses activités dans le cadre des fêtes du 100<sup>ième</sup> anniversaire de Sainte-Angèle-de-Prémont.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du document sur l'acompte pour la réservation de la salle Ferme Nouvelle France et des conditions d'utilisations. D'autre part, le conseil reporte sa décision à la séance de juin 2016.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **TRANSPORT/VOIRIE**

**099-05-16**

#### **Drone Expert : Offre de services.**

Considérant que le Conseil municipal a pris connaissance de l'offre de l'Entreprise Drone Expert en rapport avec les carrières et sablières situées sur le territoire de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Considérant que le Conseil municipal ne peut pour l'instant prendre une décision finale.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont ayant pris connaissance des documents déposés en rapport avec l'offre de service de Drone Expert pour l'analyse des substances sur les sablières de Sainte-Angèle-de-Prémont ne donne pas suite, pour l'instant, à l'offre de services.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**100-05-16**

#### **Maxime Carrier, Groupe VRSB : Offre de services Carrières et5 Sablières.**

Considérant que le Conseil municipal a pris connaissance de l'offre de l'Entreprise Groupe VRSB en rapport avec les carrières et sablières situées sur le territoire de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Considérant que le Conseil municipal ne peut pour l'instant prendre une décision finale.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont ayant pris connaissance des documents déposés en rapport avec l'offre de service de Groupe VRSB pour l'analyse des substances sur les sablières de Sainte-Angèle-de-Prémont ne donne pas suite, pour l'instant, à l'offre de services.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**101-05-16**

#### **Chemins municipaux : mandat à l'ingénieur.**

Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont doit faire des travaux de voirie sur certaines routes municipales;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont retient les services de Monsieur Ghislain Lambert ingénieur pour la préparation des plans et devis, document d'appel d'offre et vérification des soumissions ainsi que la surveillance des travaux de voirie.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **URBANISME**

#### **102-05-16 Adoption des règlements d'urbanisme : Mandat au Service d'aménagement de la MRC de Maskinongé.**

Considérant que les règlements d'urbanisme sont prêts à être adoptés.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont, dans la continuité des règlements d'urbanisme, mandate la Service d'aménagement de la MRC de Maskinongé afin de faire préparer le calendrier d'adoption des règlements d'urbanisme et d'entreprendre la procédure d'adoption des règlements d'urbanisme de Sainte-Angèle-de-Prémont.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **ENVIRONNEMENT**

#### **103-05-16 OBVRLY : Demande de rencontre en rapport avec le plsn directeur de l'eau.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande de rencontre annuelle avec l'OBVRLY en rapport avec le plan directeur de l'eau des bassins versant de la zone du Loup-Yamachiche. D'autre part, le Conseil rencontrera l'OBVRLY à l'automne 2016. La date sera transmise plus tard.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **LOISIRS/CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE**

#### **104-05-16 Bibliothèque Municipale : Budget pour travaux.**

Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont doit apporter des modifications à la bibliothèque municipale et que ces

travaux consistent en la démolition d'un mur et du recouvrement des autres murs en gyproc;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise les travaux et vote un budget de l'ordre de 6000\$ qui sera financé à même le budget 2016.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

**105-05-16**

#### **ÉPURATION DES ARCHIVES : OFFRE DE SERVICE**

Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont doit effectuer l'épuration de ses archives municipales en conformité avec son calendrier de conservation.

Il est résolu à l'unanimité de reporter le dossier à la séance de juin 2016.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**106-05-16**

#### **Fête au Village : organisation de la journée.**

Madame la conseillère Isabelle Plante explique le dossier de la Fête au village pour le mois d'août 2016 et de la préparation des activités.

**107-05-16**

#### **INFOTECH : Formation logiciel informatique.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, autorise la secrétaire-adjointe ainsi que Madame Isabelle Plante conseillère à suivre la formation donnée par la compagnie Infotech à Berthier ville. D'autre part, le Conseil vote une dépense de l'ordre de 380.00\$ taxes incluses plus le repas et déplacement des deux participantes.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**108-05-16**

#### **Demande de soumission pour ouverture des chemins d'hiver.**

Considérant que le contrat pour l'ouverture des chemins municipaux est à échéance et qu'une nouvelle demande doit être faite pour une période de 3 ans;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate le directeur général à effectuer une demande par soumission pour l'entretien de chemins d'hiver pour une période de trois ans. Le processus d'appel d'offre sera fait conformément à la loi.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**109-05-16**

**Traçage des lignes de routes.**

Considérant que l'étude du devis pour le traçage des routes est présentement terminé et complet;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire une demande d'appel d'offre pour le lignage des routes municipales auprès d'au moins deux entreprises de traçage de routes. Les travaux devront être effectués au plus tard pour le 15 juillet 2016.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**PÉRIODE DE QUESTION.**

**110-05-16**

**Clôture de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu de clore la présente séance à (20h00).

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

---

**MAIRESSE**

---

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRETÉAIRE-TRÉSORIER**

**CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES**

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 2 mai 2016.

---

Jean Charland, g.m.a.  
Directeur général &  
Secrétaire-trésorier